

date 15/06/1994

N° 848

COMMISSION
TOUS LIEUX D'AFFECTATION

PROMOTIONS VERS LE GRADE LA/3

Conformément à la décision de la Commission du 4 octobre 1989 (COM(B9) PV 981) qui a étendu au cadre LA la décision du 19 juillet 1988 relative aux emplois d'encadrement intermédiaire (COM(88) PV 928, point XVII.4.2) :

1. La Commission a réservé, par décision du 11 février 1994, 3 emplois LA/3 pour une promotion, vers le grade LA/3 (doc. PERS (94) 57 du 2 février 1994).
2. Le Comité Consultatif des Nominations (C.C.N.) a établi, le 26 avril 1994, en consultation avec les Directeurs généraux concernés, un avis sur les fonctionnaires LA/4 promouvables (budget de fonctionnement) qui devraient être pris en compte pour une promotion vers le grade LA/3.

Comme prévu par la décision de la Commission, l'avis dépassait de 50 % les possibilités de promotion créées par la réserve.

3. La Commission a adopté le 14 juin 1994 (doc. PERS(94)241), sur base de l'avis du C.C.N., la liste suivante de 3 noms correspondant aux possibilités de promotion :

CARATZICOS Jean
SCHEINS Jean-Pierre
WAGNER Elisabeth

Cette liste est valable jusqu'au 31.12.1994. Les décisions individuelles seront arrêtées en fonction des disponibilités budgétaires.